



Rennes, le 1<sup>er</sup> juillet 2010

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Deux territoires bretons reconnus « Agenda 21 local France »

Le 17 juin 2010, Jean Louis BORLOO, ministre d'État, ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, en charge des Technologies Vertes et des Négociations sur le Climat, a salué l'engagement de la **commune de la Vraie Croix** et de **Vitré Communauté**, nouvellement reconnus « agenda 21 local France » avec 32 autres collectivités, auxquels s'ajoutent 6 Parcs naturels régionaux.

La reconnaissance « agenda 21 local » est attribuée pour 3 ans par le Ministère du Développement Durable. Elle vise à encourager les projets territoriaux de développement durable engagés dans une approche globale.

Ces deux lauréats bretons font désormais partie des 141 territoires distingués et s'inscrivent dans un ensemble de plus de 700 démarches « agenda 21 local » aujourd'hui répertoriées par l'Observatoire national des agendas 21.

### Zoom sur les deux lauréats bretons

► **Sous l'impulsion du maire de la Vraie Croix**, Madame Monique DANION, et de son conseil municipal, une démarche Agenda 21 a été initiée en juin 2007 dans cette commune du Morbihan de 1300 habitants.

Depuis cette date des réunions, associant la population, se sont tenues afin de définir et de mener un programme d'actions visant à dynamiser le territoire autour des enjeux du développement durable dans différents domaines : déplacements, construction, économie d'eau et d'énergie, environnement, cohésion sociale. Ce dernier point constitue un élément fort de ce dossier qui met l'accent sur la recherche du lien social et la mixité générationnelle.

L'Agenda 21 de la commune a été conçu comme un véritable outil de sensibilisation et d'encouragement au développement de comportements responsables, et élaborer pour renforcer la concertation entre les élus et citoyens.

Il témoigne de la possibilité, pour les communes rurales, d'agir en faveur du développement durable en réalisant un tel programme sans accompagnement externe et de rivaliser, dans ce domaine, avec des collectivités de taille plus importante.

► La culture du développement durable, est présente depuis de nombreuses années dans **Vitré Communauté**, communauté d'agglomération de 62 000 habitants, dont le président est Pierre Méhaignerie.

En effet, dès 2003, elle avait signé un contrat « Eau-Paysage-Environnement » avec le Conseil général d'Ile et Vilaine et, en 2004, elle fut lauréate d'un appel à projet lancé par le Ministère de l' Environnement pour une action intitulée « construire ensemble et au moyen du saule tressé un cadre de vie attractif ».

Elle intègre ainsi la dimension du développement durable à l'ensemble des actions relevant de son domaine de compétences (aménagement, développement économique, transports, équipements et activités sportives et culturelles...) tout en développant des démarches de sensibilisation et d'information de la population.

Son objectif, à travers cette démarche, est de mettre en place une réelle stratégie d'amélioration continue à travers l'évaluation des actions répondant aux finalités du développement durable.

**Contact presse :**

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bretagne

Sabine Morvan – Chargée de mission pour la promotion du développement durable : 02 99 33 43 01

Corinne Gillet – Responsable Mission Communication : 02 99 33 42 10

[www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr](http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr)